

Questions orales

LES RÈGLEMENTS PROVINCIAUX RELATIFS AU POIDS BRUT
DES VÉHICULES—LES MESURES D'UNIFORMISATION
ENVISAGÉES

M. Ed Nelson (Burnaby-Seymour): Monsieur l'Orateur, comme le ministre des Transports n'est pas là, j'adresse ma question à son secrétaire parlementaire. Vu les inconvénients et les coûts que doivent subir les compagnies de transport routier à cause des différences entre les poids bruts autorisés par les provinces et vu les préoccupations des quatre provinces de l'Ouest à ce sujet, quelle mesure le ministre des Transports entend-il prendre pour qu'un poids de véhicule supérieur uniforme soit permis dans toutes les provinces des Prairies?

M. Joseph-Philippe Guay (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): La chose est à l'étude, monsieur l'Orateur. Le ministre a également rencontré les représentants des camionneurs et nous attendons pour l'instant un rapport de ces représentants.

M. Nelson: Monsieur l'Orateur, puis-je demander s'il y a des entretiens avec les ministres provinciaux de la Voirie à ce sujet?

M. Guay (Saint-Boniface): Je ne saurais répondre à cette question à la place du ministre, monsieur l'Orateur, mais je suppose que ce sera là l'un des sujets abordés.

* * *

L'INDUSTRIE

LA HAUSSE DES PRIX DES BOIS D'ŒUVRE ET DES
PRODUITS CONNEXES—LA SURVEILLANCE

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Consommation et des Corporations. Comme la compagnie Domtar Limited, de Montréal, va hausser son bois de construction dans une proportion de \$30 à \$35 à partir du 1^{er} avril, le ministre a-t-il fait une étude ou exercé une surveillance de ces hausses des prix dans l'industrie du bois et des produits connexes pour faire en sorte qu'elles ne soient pas préjudiciables comme celles du pétrole signalées dans le discours du trône et au sujet desquelles le premier ministre a annoncé des mesures?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je crois que la question relève plus particulièrement du ministre de l'Industrie et du Commerce.

M. Ritchie: Si vous le voulez bien, monsieur l'Orateur, je vais poser la question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre a-t-il fait une étude quelconque des hausses des prix dans l'industrie du bois de construction?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, nous avons suivi la situation de près. Par rapport au chiffre record atteint en avril

[M. Trudeau.]

l'an dernier, je crois, il y avait une réduction de 30 p. 100 à la fin de janvier. Elle fut suivie d'une légère hausse, je pense, de 15 p. 100 en février, mais on me dit que le prix du bois d'œuvre devrait baisser durant le reste de l'année.

LA MONTÉE DE L'INDICE DES PRIX DE GROS—L'OPPORTUNITÉ
D'UNE RÉGLEMENTATION

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question était destinée au ministre de la Consommation et des Corporations mais il vient de dire que ce genre de question, que je croyais de sa compétence, relève du ministre de l'Industrie et du Commerce. Je m'adresse donc au ministre en question. Comme l'indice des prix de gros a monté de 3.4 p. 100 en janvier et de 27 p. 100 l'an dernier, que les produits textiles ont augmenté de 5.5 p. 100 en un mois et les produits du bois, de 3.2 p. 100 le ministre...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je suppose que le député va poser sa question maintenant.

M. Stevens: Vous ne vous êtes pas trompé, monsieur l'Orateur. Le ministre songe-t-il à imposer des contrôles à l'un ou l'autre de ces produits ou à d'autres?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, le député a, je crois, parlé d'un certain nombre de produits qui sont importés au Canada et, notamment, de textiles. Il est clair qu'une politique instaurant des contrôles à l'importation ne ferait rien pour diminuer les prix de ces produits, étant donné qu'ils dépendent de l'offre et de la demande sur le marché mondial. Pour ce qui est des exportations, nous avons étudié la question très attentivement et, à mon avis, des contrôles à l'exportation freineraient la production. Ils auraient pour effet de ralentir l'augmentation de l'offre, alors que nous comptons sur cette augmentation pour mieux équilibrer l'offre et la demande.

M. Stevens: Je me demande si le ministre pourrait nous dire simplement s'il envisage d'imposer des contrôles sur des produits quelconques à l'heure actuelle?

M. Gillespie: Non, monsieur l'Orateur.

M. Stevens: Une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a la parole pour une dernière question supplémentaire, puis ce sera au tour du député de Winnipeg-Sud-Centre.

M. Stevens: Ma question s'adresse de nouveau au même ministre, monsieur l'Orateur. Étant donné que le pouvoir d'achat du travailleur moyen diminue de \$5 par semaine et que les salaires réels diminuent de 2 p. 100 par an, alors que les bénéfices réels des sociétés ont augmenté de 35 p. 100, après impôts, le ministre peut-il préciser à la Chambre quels sont ceux pour qui l'année 1973 a été très bonne.

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Winnipeg-Sud-Centre.